



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT-BRIEUC, LE 19 JUIN 2025

REMISE DE PRIX

LES AGENTS DU DÉPARTEMENT BRILLEN, ENCORE UNE FOIS, AU CHALLENGE DES MOBILITÉS 2025

Ce jeudi 19 juin, Jean-Marie Bénier, 1er vice-président délégué aux Ressources humaines et au Dialogue social, et André Coënt, vice-président en charge des Infrastructures et des Mobilités douces, félicitent les agents et les directions ayant participé au Challenge des mobilités. Organisé par l'association Vélo Utile, le Challenge des mobilités Saint-Brieuc Armor s'est déroulé du 12 au 18 mai 2025. Le Département des Côtes d'Armor a obtenu le 2^e prix dans la catégorie « mobilité cyclable » des structures de plus de 400 personnes.

Pour sa 10^e édition, le Challenge comptabilise pas moins de **4 674 Costarmoricaines et Costarmoricains**, répartis en 110 équipes. Cette année encore, la participation des agentes et agents du Département a été particulièrement forte. Au total **142 collègues (110 femmes et 32 hommes)**, issus de l'ensemble des directions (siège et Maisons du Département), ont relevé le défi.

En prenant en compte la diversité des moyens de déplacement (à pied, en bus, en car, en train ou encore en co-voiturage), les agents ont parcouru plus de **23 019 kilomètres** durant la semaine, soit environ **162 km par agent en moyenne**.

Avec ces chiffres, lors de la cérémonie de remise des récompenses organisée par Vélo Utile le 16 juin dernier, le Département s'est vu attribuer la **2^e place** dans la catégorie « mobilité cyclable », **avec 3 545 kilomètres parcourus à vélo**.

« Nous sommes fiers d'avoir participé, cette année encore, au Challenge des mobilités et d'être une nouvelle fois récompensés ! », explique Jean-Marie Bénier, vice-président du Département des Côtes d'Armor délégué aux Ressources humaines et au Dialogue social. « Par ailleurs, le Département, à travers son Plan de Déplacements Employeur (PDM), souhaite optimiser et améliorer l'efficacité des déplacements de ses agents tout en réduisant les impacts négatifs des trajets. Adopter des modes de déplacement alternatifs, c'est diminuer les émissions polluantes, désengorger le trafic routier, mais aussi lutter contre la sédentarité. C'est pourquoi nous encourageons tous les agents du Département, lorsque cela est possible, à relever le défi et à adopter de nouvelles habitudes. »

VÉLO-UTILE C'EST QUOI ?

Vélo-Utile est une association dont l'objectif est de promouvoir les déplacements à vélo dans l'agglomération de Saint-Brieuc. Elle propose notamment des animations, un atelier d'auto-réparation, des cours pour apprendre ou réapprendre à faire du vélo, etc. Elle organise également chaque année le challenge des mobilités Saint-Brieuc Armor.



CONTACT PRESSE

Direction de la Communication
Marine Beunardeau

marine.beunardeau@cotesdarmor.fr
02 96 77 68 56 / 07 64 39 05 81

